1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de santé
Emploi	Paramédical
Métier	Encadrant d'unité de soins
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	EST
Structure interne (CR - *Code et Libellé)*	G37 Hospitalisation complète (0227)
Unité fonctionnelle *(Code et Libellé)*	HC Erasme (2062)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Le cadre de santé est placé sous l'autorité hiérarchique directe du cadre soignant assistant du chef de pôle et du directeur des soins.
- Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de service et du médecin chef de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : sur une base théorique de 38 heures 20, dans la logique forfaitaire d'une mission d'encadrement.
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi, en fonction des nécessités de la mission. Emploi non éligible au versement ou à la récupération d'heures supplémentaires.
- Cycle hebdomadaire : repos fixes les week-ends et jours fériés
- Gestion des congés : 27 CA et 20 RTT par an,
- Tableau de service élaboré et géré sous la responsabilité du cadre supérieur de santé assistant chef de pôle (traçabilité centralisée des présences et des absences par le biais du progiciel Octime)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

5.1. Le Pôle EST comprend :

Le **Pôle Est**, l'un des trois pôles de psychiatrie de l'adulte du Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, regroupe environ 250 professionnels médicaux, paramédicaux ainsi que de divers autres métiers.

Le pôle est structuré autour de plusieurs services couvrant une offre de soins diversifiée, dont le **secteur psychiatrique G37**, qui dessert les usagers de **l'Est lyonnais** résidant notamment sur les communes de **Villeurbanne, Bron et Décines**. Le Pôle Est assure la prise en charge psychiatrique de cette population grâce aux structures suivantes :

Secteur psychiatrique G37

- **Un service CMP / CADEO** (Centres Médico-Psychologiques et d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation), réparti sur trois sites de proximité : Villeurbanne, Décines et Bron.
- **Une unité de consultations sécurisées** localisée sur le site du Vinatier.
- **Un service de Réhabilitation et de Psychoéducation (CATTG Pôle EST),** implanté à Villeurbanne et à Bron, sur le site principal (**CATTG Pinel**).
- **Un service ambulatoire** composé :
 - d'un **hôpital de jour (HDJ)** de crise situé sur le site du Vinatier,
 - d'une **équipe mobile** intervenant à domicile sur l'ensemble du secteur.
- **Un service d'hospitalisation à temps complet** comprenant **quatre unités** :
 - **Avicenne et Érasme** : unités d'hospitalisation complète (18 lits chacune),
 - **L. Bonnafé** : unité fermée (18 lits) accueillant des patients non stabilisés ou présentant des troubles du comportement importants et suivis sur le secteur,
 - **E. Lasègue** : unité d'hospitalisation (18 lits) destinée à des patients nécessitant un accompagnement renforcé en vue de leur sortie.

En dehors de l'offre sectorielle, le pôle propose une offre de soins et plusieurs activités à destination des autres pôles du Vinatier, du département ou même nationalement.

Service Hospitalo-Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Évaluation (Z61 – SUCRE)

Ce service regroupe plusieurs centres experts et consultations spécialisées visant à améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiatriques résistants :

- **Centre expert troubles bipolaires**
- **Centre expert dépression résistante**
- **Centre expert schizophrénie**
- **UPP** (Unité de Psychoéducation et de Psychothérapie)
- **CLAP** (Centre Lyonnais pour les Aidants en Psychiatrie), qui a créé et développe les programmes de psychoéducation BREF et LEO, reconnus au niveau national et international.

Service Hospitalo-Universitaire des Pathologies Psychiatriques Résistantes (Z61 – SHUPPR)

Composé de quatre unités spécialisées :

- **M. Jouvet** : évaluation et thérapeutique des troubles du sommeil (consultations et hospitalisations de nuit),
- **P. Deniker** : hospitalisation de semaine (15 lits) pour les pathologies psychiques résistantes, proposant des thérapeutiques de précision,
- **U. Cerletti** : neuromodulation (ECT, rTMS) en consultation et en hospitalisation de jour,

- **Agnodice** : Consultations et hospitalisations de jour spécialisées dans l'évaluation et les thérapeutiques de précision des troubles de l'humeur instables.

Ce service **SHUPPR** dispose d'un partenariat avec le **centre de recherche CRNL (Centre de recherche en neuroscience de Lyon) Psy R2**.
À noter que ces unités (Jouvet, Cerletti, Agnodice) sont des unités de pointe, de type MCO et financées en T2A. Elles nécessitent une appétence à la fois pour les soins techniques tout comme relationnels.

Service Recherche Psychiatrie et Société / Réseau ORSPERE SAMDARRA (Z58)

Cet observatoire national articule un pôle de recherche, un pôle ressource et un pôle édition avec la revue **Rhizome**. Il coordonne également plusieurs diplômes universitaires et gère « l'Espace » (Lyon 3), lieu d'accueil pour les personnes concernées par la migration.

Équipe Mobile Médico-Sociale Interpolaire : l'EMMI (Z62)

Cette équipe mobile interpolaire intervient auprès des patients accueillis en structures médico-sociales, dans une logique de coordination et de maintien dans le secteur médico-social, pour les personnes souffrant de pathologies psychiatriques chroniques.

Recherche, formation et développement des compétences

Le Pôle Est héberge des professionnels de santé et des chercheurs investis, à temps partiel ou complet, dans des missions de recherche, de formation et de développement des compétences. Ces activités s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'innovation et d'amélioration continue de la qualité des soins portée par le pôle.

5.2 L'unité Erasme :

L'unité Erasme est une unité d'hospitalisation complète de 18 lits, avec une capacité pouvant être portée à 20 lits, accueillant les patients du secteur G37 nécessitant une hospitalisation en psychiatrie.
L'unité ne dispose plus de chambre d'isolement. Elle est équipée d'une chambre sensorielle, qui constitue un espace dédié à l'apaisement et à la prise en charge des situations de tension.

L'équipe soignante, placée sous la responsabilité du cadre de santé, est composée de 10 infirmiers et de 3 aides-soignants, exerçant selon une organisation en 12 heures.
L'équipe pluriprofessionnelle comprend également une équipe médicale psychiatrique et somatique, une assistante de service social, une secrétaire AMA ainsi qu'une équipe ASH.

En complément, un éducateur en activité physique adaptée (EAPA) intervient régulièrement au sein de l'unité, en transversalité, afin de soutenir les objectifs de prise en charge et de réhabilitation des patients.

La gestion et la régulation des lits sont réalisées en étroite collaboration avec l'IDEC du pôle.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé au Vinatier joue un rôle essentiel dans l'organisation et la qualité des soins. Il assure le management des équipes soignantes et médico-sociale, coordonne l'activité des services et veille à la mise en œuvre du projet de soin en lien avec les orientations polaires et institutionnelles. Garant de la continuité, de la sécurité et de l'efficience des prises en charge, il favorise une dynamique de travail collaborative et veille au développement des compétences des professionnels. Son action s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins et du bien-être des équipes.

Enfin, l'organisation du collectif cadre repose sur une solidarité et une continuité managériale entre les différents cadres du pôle. En cas d'absence d'un membre du collectif, un principe de remplacement et d'entraide est organisé entre les 9 cadres du pôle.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Conception coordination et suivi des organisations de soins et des prestations associées,
- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales de son domaine d'activité,
- Encadrement de proximité d'équipe, gestion et développement des compétences des personnels,
- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité,
- Organisation et suivi de l'accueil (nouveaux recrutés, stagiaires),
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting,
- Promotion des réalisations des projets spécifiques de son domaine d'activité,
- Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Conception des organisations de soin dans le respect de la politique médicale du pôle,
- Coordination des prises en charge entre les différents intervenants,
- Harmonisation de l'offre de soin d'accueil, d'évaluation et de prise en charge sur l'unité d'HC,
- Organisation et gestion matérielle d'une équipe mobile,
- Gestion de personnels médico-sociaux, notamment des AES en garantissant une cohésion d'équipe,
- Suivi et proposition d'amélioration des articulations avec les différents partenaires dans les projets de soins complexes

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Formation souhaitée

- Être titulaire du diplôme de cadre de santé.
- Avoir été sélectionné par le processus interne en tant que faisant fonction cadre de santé

9.2. Expérience professionnelle

- Expériences en psychiatrie en secteurs souhaitées.

9.3. Connaissances et compétences spécifiques attendues

Compétences *Requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel*	**1 – A développer**	**2 – Pratique courante**	**3 - Maîtrisée**	**4 - Expert**
Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour son secteur d'activités de soin			X	
Organiser et coordonner les activités de son secteur d'activités de soin			X	
Manager les équipes pluri professionnelles dans de son secteur d'activités de soin			X	
Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle			X	
Contrôler et évaluer les activités de son secteur d'activités de soin		X		
Conduire une démarche qualité et de gestion des risques		X		
Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche		X		

A développer : *n'est pas indispensable à la tenue du poste (**savoir-faire de base : appliquer)***
Pratique courante *: utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (**savoir-faire pratique : adapter)***
Maîtrisé *: la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (**savoir-faire maitrisé optimiser)***
Expert *: référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire **(savoir-faire d'expertise : innover et transmettre).***

Savoirs / Connaissances *Requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel*	**1**	**2**	**3**	**4**
Animation d'équipe			X	
Management		X		
Communication et relations interpersonnelles		X		
Droit de la fonction publique et des usagers du système de santé		X		
Ethique et déontologie professionnelles		X		
Evaluation de la charge de travail		X		
Gestion administrative, économique et financière		X		
Méthodologie d'analyse de situation			X	
Organisation du travail			X	
Connaissances cliniques et psychopathologie de l'adulte			X	
Stratégie et organisation / conduite de changement		X		

1 Connaissances opérationnelles : *Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.*

2 Connaissances générales : *Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.*

3 Connaissances approfondies : *Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.*

4 Connaissances d'expert : *Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.*

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle EST		
Modifications apportées par la nouvelle version		
MAJ nouvelle charte graphique MAJ description du pôle et de l'unité		
Rédaction	**Vérification**	**Validation**
F. BOISSIÉ, cadre supérieur assistant chef de pôle FF	E. BLONDELLE, Cadre supérieur de santé DS FF	P-H. DUCHARME, Coordonnateur général des soins